



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AIN

Bourg-en-Bresse, le 24 juillet 2014

Préfecture de l'Ain

CABINET DU PREFET

Affaire suivie par Gérard NURY

Réf. : REFRYTHMESSCOLmaireChevroux.GN/SM

Tél. : 04 74 32 30 12

Fax : 04 74 23 26 56

**Le Préfet de l'Ain**

à

Monsieur le Maire de Chevroux  
Mairie

**01190 CHEVROUX**

**OBJET :** Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Vous avez récemment confirmé à M. le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ain votre opposition à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans les établissements de votre commune.

Je vous rappelle qu'en qualité de maire, vous avez obligation d'appliquer la loi et donc d'ouvrir vos écoles aux horaires fixés par le directeur académique des services de l'éducation nationale.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir prendre en compte cette injonction et me faire connaître dans les délais les plus brefs les dispositions que vous avez prises pour que la loi soit respectée dans votre commune.

Le Préfet,

Laurent TOUVET